

## **Appel à candidature pour une bourse de doctorant d'une durée de trois ans au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment ( EPIC).**

Cet appel se place dans le cadre d'une collaboration entre le laboratoire Service, Process, Innovation du CSTB (Département Economie et Sciences Humaines) et le Centre de Recherche sur l'Habitat UMR LOUEST de l'Ecole d'architecture Paris -Val de Seine. Le ou la doctorant(e) :

- devra s'inscrire dans les activités de l'école doctorale : « Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent ». Université Paris X. Ecole d'architecture de Paris-Val de Seine sous la direction de Jean Pierre Lévy, géographe, HDR, Directeur de recherche au CNRS.
- sera co-encadré(e) au CSTB par Nadine Roudil, sociologue, chargée de recherche au laboratoire Service, Process, Innovation, Département économie et sciences humaine du CSTB Paris.

**Profil souhaité :** Sociologue, anthropologue, géographe humain ou urbain apte à travailler avec des ingénieurs ; architecte, ingénieur sensibilisé (et formé si possible) aux problématiques et méthodes qualitatives et quantitatives des Sciences Humaines et Sociales.

Niveau de recrutement : Master 2 recherche.

Poste basé au CSTB Paris, 4 Avenue du recteur Poincaré 75016 Paris dans un premier temps puis CSTB-Champs sur Marne, dans un second temps.

Date d'entrée en poste : 1<sup>er</sup> octobre 2008

Conditions de rémunération précisées dans le document joint.

Dépôt de candidature obligatoire sur <http://carriere.cstb.fr/> et envoi de CV + lettre de motivation auprès de Nadine Roudil ([nadine.roudil@cstb.fr](mailto:nadine.roudil@cstb.fr)) et de Jean Pierre Lévy ([jean-pierre.levy@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:jean-pierre.levy@paris-valdeseine.archi.fr))

### **Sujet : Modèles culturels, pratiques de l'habitat et pratiques énergétiques en logement social et copropriétés.**

#### Objectif

L'objectif de cette thèse sera de questionner le comportement domestique de ménages vivant en logement social et en copropriétés d'immeubles collectifs dans un contexte de rénovation énergétique de leur espace habité. Ce travail cherchera à croiser au sens large les pratiques de l'habitat et les pratiques énergétiques des ménages (repérer les comportements au domicile -rapport au mode de chauffage, réalisation d'aménagements intérieurs, aération, utilisation de l'électroménager...-, mais aussi en situation de consommation, de déplacement ou de loisir). Il s'agira d'interroger les usages et les normes qui prévalent à la prise en compte de la question énergétique dans un contexte contraint de diminution de production de CO2 (HLM) et d'autre part dans un contexte incitatif fort (copropriétés). La dimension idéologique et culturelle sous jacente aux comportements des individus sera considérée afin d'examiner les caractéristiques et la dimension de l'évolution avant et après travaux. Un échantillon de ménages sera identifié, (en tenant compte de l'origine sociale et culturelle, de l'âge, de l'activité, des CSP...) afin d'examiner comment sont appréhendées les questions du chauffage, du confort, des économies d'énergie et du rapport à l'énergie. Le type d'habitat retenu sera le logement social et la copropriété d'immeubles collectifs. Il s'agit de prendre en compte le comportement des ménages dans deux contextes. Celui d'une volonté d'intervention publique sur le bâti contractualisée avec des bailleurs sociaux alors que les ménages, en situation de voir leur espace domestique rénové et leurs pratiques sociales modifiées, n'ont pas fait le choix de l'amélioration énergétique de leur habitation (HLM). Celui d'une incitation à la rénovation énergétique de plus en plus puissante adressée à des ménages, vivant dans un parc collectif privé ancien et parfois dégradé et « énergivore » (copropriété). Dans ce contexte, l'impact sur l'échantillon de ménages, des campagnes d'incitation financière et de sensibilisation aux économies d'énergie sera évalué. Une prise en compte des capacités du logement en termes d'économie d'énergie, une évolution des factures et un travail sur le budget des ménages avant et après travaux sera réalisé de manière concomitante à celui qui prendra en compte l'évolution de leur comportement.

Enfin, les caractéristiques de l'intervention publique, seront examinées. Il s'agit de suivre la mise en place des conventions avec les opérateurs publics (afin de regarder comment les ménages sont associés à l'organisation des campagnes de rénovation) et de questionner la mise en œuvre de

l'incitation à la rénovation énergétique (afin de déterminer comment les populations ciblées sont prises en compte).

#### Résultats attendus

L'objectif de cette thèse est de permettre aux professionnels et aux pouvoirs publics de prendre en compte les changements de comportement avérés et nécessaires pour réaliser les objectifs du Grenelle de l'environnement en matière de rénovation du bâti existant. Il s'agit également d'alerter sur les dispositifs à mettre en œuvre, les compétences à développer et sur les moyens à mobiliser pour que la rénovation énergétique des bâtiments existant puisse être réalisée avec succès.

*Référence : 08\_EPCG\_NR\_01*

*Lieu du déroulement de la thèse : CSTB Paris*